

Arrêté du ministre de l'industrie du 17 avril 1996 portant homologation des normes tunisiennes relatives aux produits métalliques.

Le ministre de l'industrie,

Vu la loi n° 82-66 du 6 août 1982 relative à la normalisation et à la qualité et notamment les articles 2, 9 et 10,

Vu la loi n° 91-64 du 29 juillet 1991 relative à la concurrence et aux prix, telle que modifiée et complétée par la loi n° 95-42 du 24 avril 1995,

Vu la loi n° 92-117 du 7 décembre 1992 relative à la protection du consommateur,

Vu le décret du 10 octobre 1919, sur la répression des fraudes,

Vu le décret n° 83-724 du 4 août 1983, fixant les catégories de normes et les modalités de leur élaboration et de leur diffusion,

Vu les résultats de l'enquête publique relative aux normes objet du présent arrêté, annoncés au bulletin officiel de l'institut national de la normalisation et de la propriété industrielle,

Vu le rapport du président directeur général de l'institut national de la normalisation et de la propriété industrielle,

Arrête:

Article premier - Sont homologuées les normes tunisiennes figurant au tableau annexé au présent arrêté relatif aux produits métalliques,

Art. 2. - Les normes visées à l'article premier du présent arrêté, sont d'application obligatoire pour les producteurs, les commerçants, les importateurs et les services publics,

Sous réserve des dérogations prévues par l'article 16 de la loi n° 82-66 du 6 août 1982 susvisée, la référence aux normes homologuées, citées à l'article premier du présent arrêté ou la mention explicite de leur application est obligatoire dans les clauses, spécifications et cahiers de charges des marchés passés par l'Etat, les conseils régionaux, les communes, les établissements publics et les entreprises publiques.

Art. 3. - Les normes fixées à l'article premier du présent arrêté prennent effet un mois après la publication du présent arrêté au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Art. 4. - Les infractions aux dispositions arrêté sont constatées, poursuivies et conformément à la législation en vigueur en répression des fraudes.

Art. 5. - Le présent arrêté sera publié dans la rubrique officielle du bulletin officiel de l'institut national de la normalisation et de la propriété industrielle.

Tunis, le 17 avril 1996.

Le Ministre de l'Industrie

Slaheddine Bouguerra

Vu

Le Premier Ministre

Hamed Karoui

Code de la norme	Intitulé de la norme
NT 25.60 (1989)	Pièces moulées en acier - Contrôle radiographique
NT 26.09 (1984)	Aciers de construction métallique
NT 26.18 (1984)	Profils creux en acier, finis à froid> Dimensions et caractéristiques
NT 26.20 (1984)	Produits en acier pour appareils à pression. Spécifications de qualité - Partie 1 ; Pièces forgées
NT 26.21 (1984)	Produits en acier pour appareils à pression- Spécifications de qualité - Partie 2 ; Tubes laminés sans soudure
NT 26.22 (1984)	Produits en acier pour appareils il pression - Spécifications de qualité - Partie 3 : Tubes soudés électriquement par résistance et par induction
NT 26.24 (1984)	Produits en acier pour appareils à pression - Spécifications de qualité - Partie 5 : Tubes en acier inoxydable austénitique soudés longitudinalement

NT 26.25 (1985)	Produits en acier pour appareils il pression - Spécifications de qualité - Partie 6 : Tubes en acier soudés à l'arc longitudinalement ou en hélice sous flux en poudre
NT 26.26 (1985)	Produits en acier pour récipients à pression - Dérivation et vérification des valeurs à température élevée• Partie 1 ; Limite d'élasticité ou limite conventionnelle d'élasticité des produits en acier au carbone ou faiblement allié
NT 26.27 (1985)	'Produits en acier pour récipients à pression - Dérivation et vérification des valeurs à température élevée - Partie 2 : Limite conventionnelle d'élasticité des produits en acier austénitique

NT 26.28 (1985)	Câbles en acier pour ascenseurs
NT 26.30 (1994)	Tôles en acier au carbone galvanisées en continu par immersion à chaud, de qualité destinée à la construction
NT 26.31 (1994)	Tôles en acier au carbone laminées à froid, revêtues d'un alliage ail plomb en continu par immersion à chaud, de qualité commerciale et pour emboutissage
NT 20.33 (1991)	Tôles en acier au carbone laminées à chaud et à froid, revêtues par zingage électrolytique (tôles Électre-zinguées) de qualité commerciale et pour emboutissage
NT 26.34 (1994)	Tôles en acier au carbone laminées à froid, revêtues en continu d'un dépôt électrolytique d'étain, de qualité commerciale et pour emboutissage

NT 26.36 (1991)	Tôles en acier de construction laminées à chaud en continu à résistance améliorée à la corrosion atmosphérique
NT 26.40 (1985)	Produits plats en acier à haute limite d'élasticité - Partie 1 : Prescriptions générales
NT 26.41 (1985)	Produits plats en acier à haute limite d'élasticité• Partie 2 : Produits livrés à l'état normalisé ou de laminage contrôlé
NT 26.42 (1985)	Produits plats en acier à haute limite d'élasticité• Partie 3 : Produits livrés il l'état traité (trempé + revenu)
NT 26.43 (1991)	Barres, profilés et poutrelles en acier à haute limite d'élasticité Feuillards laminés à chaud en acier de construction
NT 26.47 (1991)	Feuillards en acier au carbone laminés à chaud de qualité commerciale et pour emboutissage
NT 26.48 (1986)	Produits plats en acier à haute limite d'élasticité pour formage à froid Aciers de construction mécanique d'usage général
NT 26.49 (1985)	Fer blanc et fer noir laminés à froid par simple réduction• Partie 1 : Feuilles de fer blanc obtenues par électrolyse et par immersion à chaud et feuilles de fer noir

NT 26.64 (1986)	Fer blanc et fer noir laminés à froid par simple réduction. Partie 2 : Bobines de fer blanc électrolytique et de fer noir, destinées au découpage ultérieur en feuilles
-----------------	---

NT 26.65 (1986)	Câbles en acier > Vocabulaire •
NT 26.66 (1986).	Tôles en acier de construction laminées 11 chaud> Tolérances sur dimensions et forme
NT 26.78 (1985)	Fil-machine en acier - Partie 1 : Dimensions et tolérances
NT 26.80 (1986)	Fil-machine en acier - Partie 2 : Prescriptions de qualité pour fil-machine en acier non allié destiné à la fabrication de fils
NT 26.97 (1991)	Fils en acier pour ressorts mécaniques - Partie 1 : Caractéristiques générales
NT 26.98 (1991)	Fils en acier pour ressorts mécaniques - Partie 2 : Fils en acier au carbone étirés à froid

NT 26.107 (1992)	Fils tréfilés ronds pour câbles d'usages courants en acier non allié et pour câbles en acier de gros diamètre - Spécifications
NT 26.108 (1992)	Câbles en acier pour usages courants - Détermination de la charge de rupture effective
NT 26.110 (1992)	Câbles en acier - Désignations normalisées
NT 26.111 (1992)	Câbles en acier d'usage courant• Lubrifiants• Exigences de base
NT 26.120 (1994)	Tôles et bandes en acier pour service sous pression - Conditions techniques de livraison - Partie 1 : Prescriptions générales
NT 26.121 (1994)	Tôles et bandes en acier pour service sous pression - Conditions techniques de livraison - Partie 2 : Aciers non alliés et Piaillement alliés à propriétés spécifiées à températures ambiante et élevée
NT 26.122 (1994)	Tôles et bandes en acier pour service sous pression - Conditions techniques de livraison - Partie 3 : Aciers alliés au nickel à propriétés spécifiées à basses températures
NT 26.123 (1994)	Tôles et bandes en acier pour service sous pression - Conditions techniques de livraison - Partie 4 : Aciers à grains fins soudables à valeur élevée de limite conventionnelle d'élasticité, livrés à l'état normalisé ou trempé et revenu
NT 26.124 (1994)	Tôles et bandes en acier pour service sous pression - Conditions techniques de livraison - Partie 5 : Aciers austénitiques
NT 97.07 (1986)	Tubes en acier soumis à la flamme pour générateurs de vapeur et tubes en acier pour échangeurs de chaleur - Dimensions, tolérances et

	masses linéiques conventionnelles
--	-----------------------------------